

La Lettre du *Cedre*

n° 19 - décembre 1996

Rédaction, informations : *Cedre*, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr



Accident du Fenes (suite)

Ce céréalier s'était échoué le 25 septembre dans la réserve naturelle des Lavezzi (Lettres du *Cedre* n° 16, 17, 18). Après cartographie du chantier les 2 et 3 décembre, les opérations de pompage du blé ont commencé le 4 décembre et le premier déversement au large a pu être fait le 7 décembre. Les opérations ont continué pendant tout le mois, dans des conditions météorologiques souvent difficiles et malgré la gêne causée par un blocus de l'ensemble des ports de l'île par les pêcheurs corses la deuxième semaine. Des dégagements importants d'hydrogène sulfuré et une présence significative de méthanthiol et d'éthanthiol, affectant les hommes et le matériel, ont conduit la Préfecture Maritime à interrompre les travaux le 24 décembre à titre sanitaire. Après réception du matériel adéquat (masques et filtres pour le personnel de la barge, masques faciaux et gants pour les plongeurs), le chantier a été autorisé à reprendre le 27 décembre. Il devrait arriver à son terme dans la deuxième semaine de janvier.

Franz Hals : pollution évitée à Biarritz

Echoué devant Biarritz depuis le 20 novembre et vidé de ses polluants (voir Lettre du *Cedre* n° 18), le chalutier-usine *Franz Hals* a été déséchoué le 16 décembre par l'action conjuguée de trois remorqueurs des Abeilles International, travaillant sur réquisition du Préfet des Pyrénées Atlantiques. En très mauvais état, le navire a coulé au large, près de la fosse du Cap Breton, pendant son remorquage vers Brest sous l'autorité de la Préfecture Maritime de l'Atlantique.

16 m³ de gazole dans la Mayenne

La Lettre du *Cedre* n° 13 avait relaté la pollution du canal de la Deule par des huiles usagées le 1^{er} juin 1996, à la suite d'un acte de vandalisme. Il semble qu'un acte similaire ait été à l'origine du déversement de 16 m³ de gazole la nuit du 26 novembre dans la Mayenne, près de Château-Gontier : le produit provenait d'une cuve de stockage d'une société de négoce dont le robinet avait été forcé. Des barrages flottants ont dû être mis en place pour protéger la prise d'eau de la station de traitement de la ville.

Pollution par hydrocarbures à St Michel en Grève

La plage de Saint Michel-en-grève, dans les Côtes d'Armor, a vu arriver le 4 décembre de petites plaques de pétrole, disséminées sur environ deux kilomètres, provenant vraisemblablement du dégazage d'un navire. Une mission du *Cedre* a été effectuée le même jour à la demande de la Mairie, dans le cadre de la convention passée entre le Conseil Général des Côtes d'Armor et le *Cedre*. Une évaluation des quantités, des techniques de collecte, du stockage et du traitement des déchets a été effectuée. Environ 1m³ de déchets a été récupéré et stocké en attendant son traitement.

200 000 F d'amende pour un dégazage

Le tribunal correctionnel de Paris avait condamné à une amende de 300 000 F, le 22 mai, un capitaine grec pour un dégazage au large d'Ouessant. Le 3 décembre, il a condamné à 200 000 F d'amende, sur la base de photos de l'avion spécialisé des Douanes, un commandant britannique de porte-conteneur pour un acte similaire dans la même zone. Cette deuxième décision contribue à établir une nouvelle jurisprudence en faveur de la preuve photographique.

Expérimentations du Verdon (Gironde)

Des expérimentations en Gironde, organisées par le STNMTE, se sont déroulées les 11 et 12 décembre. Deux ingénieurs du *Cedre* et le Président de la CEPPOL assistaient à ces essais, dont le support nautique était le baliseur "Charles Babin". Le programme était chargé puisqu'il s'agissait de réceptionner un nouveau catamaran de mise à l'eau de corps-mort (Alu Marine), d'évaluer le comportement d'un réservoir souple de 18 m³ (Pronal) spécialement dimensionné pour s'adapter entre les flotteurs du catamaran (une fois le corps-mort mouillé), d'effectuer des essais de paravane associé à un barrage Sillinger et enfin d'utiliser un targon de Sirène 20 associé à 2 x 13 m de barrage Sillinger et à un récupérateur Fasflo (Vikoma).

Un oiseau mazouté nettoyé est-il sauvé ?

La documentation du *Cedre* vient de s'enrichir d'un guide intitulé "Sauvetage et réhabilitation des oiseaux pollués par le pétrole". Ce document, édité par le zoo de Taronga (Australie), présente de façon très pratique les effets des hydrocarbures sur les oiseaux, les méthodes de capture, de nettoyage, de traitement, de réhabilitation. Dans le même temps, un groupe de biologistes californiens publiait les résultats d'une étude conduite sur une population de Pélicans bruns polluée par des hydrocarbures. Deux ans après avoir été nettoyés et relâchés, seuls 10% des 112 Pélicans concernés survivaient encore, avec des troubles physiologiques et comportementaux, quand 80 à 90% de la population de contrôle était en bonne santé, avec des comportements tout à fait normaux. Cette étude soulève aux Etats-Unis de nombreuses questions sur le nettoyage et la réhabilitation des oiseaux pollués. Le service de la Pêche et de la Chasse de l'Etat de Californie envisage néanmoins, annonce l'*Oil Spill Intelligence Report*, la construction, pour 1,5 million de dollars, d'un nouveau centre capable d'accueillir un millier d'oiseaux pollués par les hydrocarbures.

Sea Empress : vers des questions de santé humaine

Dans sa journée d'information sur l'accident du *Braer*, le *Cedre* avait signalé que ce dossier était le premier à intégrer des demandes d'indemnisation de riverains pour des problèmes de santé (inhalation de vapeurs d'hydrocarbures, stress). Cela nous semblait refléter plutôt une situation exceptionnelle (de violentes tempêtes ayant entraîné des aérosols à l'intérieur des terres) qu'une évolution généralisable. Nous nous trompions. Une étude publiée le 2 décembre par les services de santé du Pays de Galles estime que 5000 personnes ont souffert de problèmes de santé physiques ou psychologiques du fait de l'accident du *Sea Empress* (maux de tête, nausées, gorges irritées, anxiété, dépression).

Arabie Saoudite : dépollution du sous-sol de l'île Azizia

Après une expertise commandée au *Cedre* (Lettre n° 11), Oger International, gestionnaire de la propriété du roi Fahd sur cette île polluée par des fuites de gazole, a accepté le projet de diagnostic qui lui était proposé par l'IFP (division "biotechnologie"). Deux ingénieurs (IFP et *Cedre*) se sont rendus sur le site du 18 au 28 novembre afin de mettre en oeuvre cette opération : forage de puits et de piézomètres pour les mesures de rabattement de nappe, carottages, cartographie, mise en place d'une pompe écrémeuse d'hydrocarbure. Des propositions techniques de dépollution sont suggérées dans le rapport final, en cours de rédaction.

Colombie : pipe-lines et guérilla

Les pipe-lines de la société Ecopetrol restent une cible fréquente de la guérilla : le principal pipe-line du pays a subi le 11 décembre son quarantième dynamitage de l'année avec, comme à chaque fois, quelques centaines de mètres cubes de brut déversés dans la nature. Cela n'a pas empêché British Petroleum Exploration d'annoncer la construction d'un nouveau pipe-line de 800 km en direction du terminal de Covenas (côte Caraïbe), à travers une chaîne de montagnes de 3000 m d'altitude. Ce pipe-line sera équipé de cloisonnements automatisés pour réduire l'impact de futurs dynamitages.

Inde : pipe-lines et indépendantistes

Le mouvement indépendantiste de l'état d'Assam a dynamité trois pipe-lines le 28 novembre, causant la fermeture de deux raffineries, un incendie et le déversement d'une quantité de pétrole indéterminée.

Un prix d'environnement pour Amoco Chemical Corp.

Le nom d'Amoco reste en France chargé de la triste mémoire de la catastrophe de l'*Amoco Cadiz* et du sévère combat juridique mené ensuite par le groupe pour tenter d'échapper à ses responsabilités vis-à-vis des victimes bretonnes. Dix-huit ans après, aux Etats-Unis, le même nom devient synonyme de responsabilité environnementale : le 17 décembre, la garde côtière US a fait d'*Amoco Chemical Corp.* l'un des deux élus de la seconde édition du prix Benkert, récompense décernée au groupe industriel auteur de la plus remarquable réalisation de protection de l'environnement marin de l'année. L'entreprise a été primée pour les aménagements réalisés sur son terminal maritime de Texas City.

USA : le problème des vieilles épaves

L'*Oil Spill Intelligence Report* du 5 décembre détaille un problème complexe : que faire, et aux frais de qui, après la découverte de l'épave du pétrolier US *Montebello* par 300 m de fond, au large du sanctuaire marin national de la baie de Monterrey (Californie) ? Coulé le 23 décembre 1941 par un sous-marin japonais, le navire pourrait encore contenir jusqu'à 12 000 tonnes de pétrole. Y a-t-il danger ? Faut-il intervenir ? Qui doit agir ? Avec quel argent ? Et si l'on fait quelque chose, ne faudra-t-il pas en faire autant pour les 42 pétroliers coulés pendant la guerre au large de la côte atlantique du pays, qui pourraient contenir un demi-million de tonnes d'hydrocarbures ?

La lettre du *Cedre* souhaite une très bonne année 1997 à tous ses lecteurs.